

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 16 DÉCEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 16 décembre 2019 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Sylvie Blais, Mireille Langlois et Marie-Ève Allain
Messieurs Marc-Aurèle Blais et Denis Langlois

Était également présent à cette séance, madame Marlyne Cyr, directrice générale par intérim

Monsieur Hartley Lepage est absent de la présente séance.

Pour cette séance, il est constaté que l'avis aux fins des présentes a été signifié à tous les membres du conseil de la manière prescrite par l'article 153 du code municipal. Tous confirment la réception dudit avis.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h00.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

- 01- Adoption des prévisions budgétaires 2020
- 02- Adoption des dépenses triennales en immobilisations pour les années 2020-2021-2022
- 03- Période de questions;
- 04- Levée de la séance.

2019-12-646

01. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954-1, le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y pourvoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

POUR CES RAISONS, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu

QUE le conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons adopte, par les présentes, les prévisions budgétaires 2020 au montant de 4 600 272\$ à savoir :

CHARGES

Administration générale	960 795\$
Sécurité publique	237 831\$
Transport	1 017 171\$
Hygiène du milieu	568 210\$
Santé et bien-être	40 831\$
Aménagement, urbanisme et développement	410 617\$
Loisirs et culture	736 647\$
Frais de financement	166 647\$
Remboursement de la dette à long terme	426 710\$
Affectations au budget	34 813\$

TOTAL DES DÉPENSES : **4 600 272\$**

REVENUS

Taxes	2 881 135\$
Païement tenant lieu de taxes	20 573\$
Transferts	801 440\$
Autres revenus de sources locales	297 907\$
Services municipaux	533 117\$
Imposition de droits et intérêts	66 100\$
TOTAL DES REVENUS	4 600 272\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

2019-12-647

02.

ADOPTION DES DÉPENSES TRIENNALES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons adopte les dépenses triennales en immobilisation pour les années 2020-2021-2022. Dans le programme présenté, on trouve des dépenses totalisant 38 200 000\$ pour les trois années concernées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes dans la salle.

2019-12-648

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par monsieur Denis Langlois à 19h15

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Henri Grenier
Maire

Marlyne Cyr,
directrice générale par intérim